

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix-en-Provence
MAIRIE DE SIMIANE COLLONGUE
Code Postal : 13109
Telephone : 04.42.94.91.91
Fax : 04.42.22.78.52

SIMIANE COLLONGUE, le 18.06.2007

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUN 2007 A 18H30

Tous présents.

Procurations :

Monsieur CHICHIGNOUD donne procuration a Monsieur KAZARIAN

Madame DEVULLAINE donne procuration a Monsieur MAGNAN

Monsieur GRANET donne procuration a Monsieur BOYER

Monsieur KARAGULIAN donne procuration a Monsieur BROCH

Monsieur MOINE donne procuration a Monsieur AYMARD

Madame RICCI donne procuration a Madame FERRER

Monsieur TROPINI donne procuration a Madame MONTAGNIER

Monsieur le Maire propose Madame Tardy comme secrétaire de séance :

| | |
|------------|----|
| Pour | 29 |
| Contre | 0 |
| Abstention | |

Procès Verbal du Conseil Municipal du 04 mai2007 :

| | |
|------------|----|
| Pour | 29 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

Monsieur le Maire propose d'ajouter une 26^e deliberation a l'ordre du jour, pour rectifier une deliberation prise lors d'un conseil municipal precedent.

| | |
|------------|----|
| Pour | 29 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

ORDRE DU JOUR N°1 : COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE EXERCICE 2006

Monsieur le Maire : Je laisse la parole a Madame Ferrer pour présenter le compte administratif de la commune. Je ne vote pas en tant que Maire les comptes administratifs. Je vote uniquement pour la procuration de Monsieur Granet.

Madame Ferrer présente le compte administratif de la commune et fait procéder au vote.

| | |
|------------|----|
| Pour | 22 |
| Contre | 0 |
| Abstention | |

6 (Mesdames Bossy, Monnier et Valera,
Messieurs Broch, **Gerara**, et Karagulian)

ORDRE DU JOUR N°2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2006 : SERVICE DE L'EAU

Madame Ferrer présente le compte administratif de l'eau et fait procéder au vote.

| | |
|------------|----|
| Pour | 22 |
| Contre | 0 |
| Abstention | |

6 (Mesdames Bossy, Mormier et Valera,
Messieurs Broch, **Gerara**, et Karagulian)

ORDRE DU JOUR N°3 : COMPTE ADMINISTRATIF 2006: SERVICE ASSAINISSEMENT

Madame Ferrer presente le compte administratif de l'assainissement et fait procéder au

vote.

| | | |
|------------|----|---|
| Pour | 22 | |
| Contre | 0 | |
| Abstention | 6 | (Mesdames Bossy, l'vlonnier et Valera, Messieurs Broch, Gerara, et Karagulian) |

ORDRE DU JOUR N°4 : COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE EXERCICE 2006

Madame Ferrer présente le compte de gestion de la commune et fait procéder au vote.

| | | |
|------------|----|--|
| Pour | 23 | |
| Contre | 0 | |
| Abstention | 6 | (Mesdames Bossy, Monnier et Valera, Messieurs Broch, Gerara, et Karagulian) |

ORDRE DU JOUR N°5 : COMPTE DE GESTION DE L'EAU 2006

Mariame Ferrer présente le compte de gestion de l'eau et fait procéder au vote.

| | | |
|------------|----|--|
| Pour | 23 | |
| Contre | 0 | |
| Abstention | 6 | (Mesdames Bossy, Monnier et Valera, Messieurs Broch, Gerara, et Karagulian) |

ORDRE DU JOUR N°6 : COMPTE DE GESTION 2006: SERVICE ASSAINISSEMENT

Madame Ferrer présente le compte administratif de l'assainissement et fait procéder au vote.

| | | |
|------------|----|---|
| Pour | 23 | |
| Contre | 0 | |
| Abstention | 6 | (Mesdames Bossy, Monnier et Valera, Messieurs Broch, Gerara, et Karagulian) |

ORDRE DU JOUR N°7 : AVENANT N°2 SERVICE ASSAINISSEMENT GERE PAR LA SOCIETE DES EAUX AU CONTRAT DU 31/03/93

Monsieur le Maire : Il s'agit de faire une modification dans la répartition des redevances. L'objectif est d'avoir une meilleure lisibilité des factures pour les usagers.

| | | |
|------------|-----|---------------------------------|
| Pour | -y7 | |
| Contre | 0 | |
| Abstention | 2 | (Madame Bossy, Monsieur Gerara) |

ORDRE DU JOUR N°8 : LANCEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Monsieur le Maire : Rappelons que bien sur, l'objectif premier est que l'eau soit de bonne qualité et qu'elle coule 24h/24. Le choix de la DSP avec un contrôle pousse nous parait le mieux susceptible de répondre a ces objectifs.

Au-delà de l'audit sur l'eau (qui est a la disposition de tout le monde), j'ai visite avec des adjoints et des conseillers municipaux les communes de Gardanne, Cabries, Venelles et Varages, qui sont en régie.

Notre problème est que nous sommes une petite commune de 5500 habitants, avec un nombre de compteurs relativement élevé (1700, 1900 d'ici quelques temps vraisemblablement). De plus, nous achetons intégralement notre eau, nous n'avons plus de sources. Il est donc difficile de comparer avec des communes de même taille comme Varages, qui a 50% d'eau qui provient de sources de la commune.

Le choix que je vous propose est un choix économique : celui de passer en DSP.

Personne aujourd'hui ne se plaint de la qualité ni du service de l'eau.

Je souhaite une DSP avec différents objectifs : le taux de rendement de réseau le plus élevé possible, une

réflexion pour passer la totalité de l'achat de l'eau au prestataire, et une révision des investissements pour les garder a notre charge et les maîtriser au mieux.

Monsieur Broch : Je sais que vous êtes d'accord avec moi, l'objectif est la prise en charge par la CPA de la gestion de l'eau, pour pouvoir réaliser des économies d'échelle.

Certes, aujourd'hui, c'est un vœux pieux, mais il faut arriver, avec d'autres maires, convaincre la CPA d'ici a quelques années, pour qu'on adopte tous une politique commune de l'eau.

Monsieur le Maire : Je suis entièrement d'accord. J'ai déjà commence a en parler avec d'autres maires. Les services techniques de la CPA nous ont néanmoins aides dans la réflexion, il y a une prise de conscience de la CPA qu'elle doit aider les petites communes dans ces domaines techniques.

Monsieur Gerara : Je tiens a remercier le Maire, car il n'était pas obligé de faire faire un audit. Le problème de l'eau est un sujet grave, ce n'est ni un problème de droite ni un problème de gauche. Je voterai contre, en cohérence avec mon vote de 2003.

Madame Montagnier : On est tous d'accord avec toi, l'eau appartient a tout le monde. Mais un moment, il faut prendre ses responsabilités, et voter pour gérer.

Madame Petri : Il faut faire très attention, et se rappeler l'exemple de Cabriès, commune en Régie, qui n'a pas eu d'eau pendant 8 jours.

Monsieur le Maire : L'affermage finit en 2014. Je voudrais une DSP sur 6 ou 7 ans, si c'est jouable juridiquement et que cela ne nous pénalise pas (ce point n'est pas résolu a ce jour).

Monsieur Arnaud : Une DSP est déjà un progrès par rapport a un contrat d'affermage. Nous voyons la DSP comme une étape, pas forcément pour toujours.

Monsieur le Maire : Une piste peut aussi être de rechercher de l'eau sur la commune, en s'assurant que les couts de forage de soient pas rédhibitoires.

| | |
|------------|--|
| Pour | 23 |
| Contre | 1 (Monsieur Gerrara) |
| Abstention | 5 (Mesdames Austruy, Bossy, Legay, Piquenot, Monsieur Perrier) |

ORDRE DU JOUR N°9 : AUGMENTATION DES TARIFS DES SALLES CULTURELLE — OMNISPORTS - ET LEON MASSON

Monsieur le Maire : Nous devons instaurer des cautions, car le matériel revient malheureusement souvent en mauvais &at. Une reconnaissance, puis un rendu contradictoire seront maintenant °pares a toute nouvelle location.

| | |
|------------|------------------|
| Pour | 28 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 1 (Madame Bossy) |

ORDRE DU JOUR N°10 : AUGMENTATION DU TARIF DE LA SALLE COMMUNALE DES MARRES

| | |
|------------|------------------|
| Pour | 28 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 1 (Madame Bossy) |

Monsieur Gerara : Mon intervention vaut pour les points 9 et 10. L'une des principales sources de revenus de la CCAS est celle du service funéraire. Ce n'est pas assez. Peut-on prendre une partie des recettes des locations de salles pour alimenter le CCAS ?

Monsieur Arnaud : Ce serait contraire au principe de la séparation des recettes et des dépenses.

Monsieur le Maire : Il faudrait avoir une réponse juridique sur ce point.

Madame Petri : Plus simplement, nous pouvons voir quel est le montant approximatif annuel de la location des salles et accorder une subvention en rapport au CCAS. Il n'y aurait donc pas de problème.

ORDRE DU JOUR N°11 : MARCHE POUR L'ISOLATION ET LE REMPLACEMENT DES OUVRANTS DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire : On a été obligés de commencer les travaux car l'entreprise avait un gros problème de stockage.

Monsieur Broch : On n'est pas une chambre d'enregistrement, on ne votera pas pour.

| | |
|------------|------------------------|
| Pour | 25 |
| Centre | 0 |
| Abstention | 4 (Mesdames Monnier et |

Valera, Messieurs Broch et
Karagulian)

**ORDRE DU JOUR N°12 : AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE A SOLLICITER LES
SUBVENTIONS LES PLUS LARGES POSSIBLES AUPRES DU CONSEIL
GENERAL, DU CONSEIL REGIONAL, DE L'ADEME ET DE LA COMMUNAUTE DU
PAYS D'AIX POUR L'ETUDE DE FAISABILITE CONCERNANT LA MISE EN PLACE
D'UNE CHAUFFERIE BOIS**

Monsieur le Maire : Il s'agit seulement d'une étude de faisabilité. Aucune décision n'est prise. L'étude comprendra le calcul thermique de chaque pièce, valable quel que soit le type de chaufferie choisie. D'autre part, nous avons discuté cette semaine des chaufferies bois en Conseil Communautaire, et il en ressort qu'il est préférable de travailler non pas sur un bâtiment mais avec une notion de réseau. Nous irons visiter la chaufferie bois de la commune du Plan d'Aups.

| | |
|------------|----|
| Pour | 29 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

**ORDRE DU JOUR N°13 : DEMANDE DE SUBVENTION : ACQUISITION
DU MATERIEL CCFF AUPRES DU CONSEIL GENERAL**

Monsieur le Maire : Je profite de ce vote pour rendre hommage au travail du CCFF. 11 faut rappeler que ce sont des bénévoles, qu'ils effectuent un travail de jour mais aussi des rondes de nuit.

Monsieur Kazarian : De plus, le CCFF permet d'améliorer le fonctionnement de la cellule de crise en cas de problème.

| | |
|------------|----|
| Pour | 29 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

**ORDRE DU JOUR N°14 : TARIFS APPLICABLES A L'ECOLE DE MUSIQUE –
ANNEE SCOLAIRE 2007/2008**

| | |
|------------|------------------|
| Pour | 28 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 1 (Madame Bossy) |

**ORDRE DU JOUR N°15 : SERVICE JEUNESSE – VACANCES ETE 2007 – 11 A 17
ANS – TARIFICATION**

Monsieur Hardy : Je rappelle simplement que ce programme a été établi par les jeunes avec le service jeunesse. Donc, il correspond à leurs aspirations. Le programme est varié. Il tourne surtout autour du sport, avec un peu d'activités culturelles.

A la rentrée, une délibération générale sera proposée, pour éviter de voter à chaque vacances.

| | |
|------------|----|
| Pour | 29 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

ORDRE DU JOUR N°16 : PARTICIPATION DES COMMUNES AU SMED 2007

| | |
|------------|----|
| Pour | 29 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

**ORDRE DU JOUR N°17 : VERSEMENT DE SUBVENTION AU BOXING CLUB DE
SIMIANE EXERCICE 2007**

Monsieur le Maire : Cette année, deux champions d'Europe iront au Portugal, d'où une subvention exceptionnelle.

Monsieur Hardy : Au-delà des résultats obtenus, qui sont excellents, cette association fait un travail remarquable avec les enfants.

| | |
|--------|----|
| Pour | 29 |
| Contre | 0 |

Abstention 0

ORDRE DU JOUR N°18 : VIREMENT DE CREDIT – EXERCICE 2007

Pour
Contre 0
Abstention 0

**ORDRE DU JOUR N°19 : VIREMENT DE CREDIT – ETUDE DE FAISABILITE
CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UNE CHAUFFERIE BOIS**

Pour 29
Contre 0
Abstention 0

ORDRE DU JOUR N°20 : VIREMENT DE CREDIT BUDGET ASSAINISSEMENT 2007

Pour 27
Contre 0
Abstention 2 (Madame Bossy, Monsieur Gerrara)

**ORDRE DU JOUR N°21 : CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL ENTRE LE
DEPARTEMENT, LA COMMUNE ET L' OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE –ADHESION
A CE DISPOSITIF**

Pour 29
Contre 0
Abstention 0

ORDRE DU JOUR N°22 : CREATION DE POSTE – AGENT SOCIAL 2^{eme} CLASSE

Pour 29
Contre 0
Abstention 0

ORDRE DU JOUR N°23 : TRANSFORMATION DE POSTES

Pour 29
Contre 0
Abstention 0

**ORDRE DU JOUR N°24 : CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL : ATTRIBUTION
D'INDEMNITE**

Pour 29
Contre 0
Abstention 0

**ORDRE DU JOUR N°25 : AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE SEPTEMES LES
VALLONS**

Monsieur le Maire : Nous aurions pu répondre sans délibération, J'ai préféré passer cet avis au vote du Conseil Municipal.

Je propose de donner un avis favorable au projet de PLU de la Commune de Septèmes Les Vallons. Et de réitérer notre refus catégorique de voir créer Une voie. d'accès Nord a la charge traversant le massif de l'Etoile sur le territoire de notre commune, afin de protéger l'environnement et le site du massif de l'Etoile qui est inclus dans le périmètre du Pdaf et de Natura 2000.

Monsieur Arnaud s'absente.

| | |
|------------|----|
| Pour | 28 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

**ORDRE DU JOUR N°26 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 29 MARS 2006
RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN TERRAIN SITUE EN ZONE NA – CADASTRE AI 70 ET
71 D'UNE SUPERFICIE DE 3.151 M2 – PROXIMITE LE FLORENTIN -**

| | |
|------------|----|
| Pour | 29 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

Monsieur Broch : Est-il possible d'étudier le passage de l'agent conceme par la délibération votée de 30h a. 35h ?

Monsieur le Maire : On y travaille. Il n'est pas impossible qu'on ait besoin que quelques heurs en plus, et donne bien silt- on donne la priorité, des que c'est possible, aux agents qui ne sont pas a 35h.

Monsieur le Maire : Avant de clore cc Conseil, je voudrais donner 2 informations :

Au sujet de la Collecte Sélective : a partir du 23/07, le jour de collecte sélective change, et passe du Samedi au Lundi, car it y a un nouveau prestataire. On va repartir avec les ambassadeurs du tri. Nous allons nous orienter a terme sur du bi-flux. Au sujet de la TNT : On a reçu un courrier du Président du CSA qui proposait un calendrier pour juin 2007 pour les chaines gratuites par satellite, puis 2 nouvelles étapes a juillet et novembre 2007. Nous avons répondu en donnant notre accord de principe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée a 20H10.